



Département du VAL D'OISE  
Arrondissement de SARCELLES

## SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

### BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 08 NOVEMBRE 2021 À 09H00 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

#### Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président

#### Absent(s) excusé(s) :

Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président

#### Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Responsable des Projets

---

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Présentation du document du cabinet FCL modifié relatif aux simulations financières portant sur le renouvellement des réseaux de collecte

Conformément à la demande du Bureau Syndical, le cabinet FCL a conduit deux nouvelles simulations financières dans le cadre du renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, dans l'hypothèse d'une capacité de désendettement du SIAH de 6 ans maximum, et d'un coût au mètre linéaire de 1 200 euros TTC en ce qui concerne les eaux pluviales. La présentation est effectuée par Célia DUBERTRAND.

#### Eaux pluviales

Éric CHANAL rappelle que la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) n'a pas intégré, à ce jour, d'augmentation liée à la compétence collecte pour le SIAH dans son Plan Particulier d'Intervention (PPI) présenté récemment aux Élus.

Par ailleurs, Éric CHANAL précise que le SIAH n'a pas connaissance de l'impact fiscal engendré par une augmentation de la contribution de la CARPF, dans la mesure où l'évolution des taux relatifs aux charges fiscales sont fixées par la CARPF.

### **Bureaux syndicaux :**

#### Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 18 octobre 2021

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

#### Agenda des Élus 2021

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

### **Gestion Politique**

#### Retour sur la réunion du lundi 25 octobre 2021 relative au Comité Technique et au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Christiane AKNOUCHE souligne la qualité des échanges tenus lors de ces deux réunions, et indique que les prochains CT et CHSCT sont programmés le 29 novembre.

Éric CHANAL ajoute, qu'à la demande des délégués du personnel qui ne souhaitent pas participer aux congrès ou aux réunions statutaires des organismes directeurs, le Comité Technique a validé l'utilisation par les représentants syndicaux de la moitié du contingent d'autorisations d'absences, soit 44 heures, pour se réunir localement pour des thématiques spécifiques au SIAH. Ce volume d'heures pourra évoluer au cours du temps.

### **Procédures juridiques**

#### Marché public de prestation de maîtrise d'œuvre relative au projet d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne sur le territoire de la commune d'ÉZANVILLE (Opération n° 513) - Avenant n° 1

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau donne son accord au Président pour la signature de l'avenant n° 1 présentant une plus-value de 86,60 % par rapport au montant initial du marché.

#### Marché public de travaux de réhabilitation par l'intérieur des collecteurs intercommunaux d'eaux usées sur le territoire de la commune d'ÉZANVILLE (Opération n° 497) - Avenant n° 1

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau donne son accord au Président pour la signature de l'avenant n° 1 présentant une plus-value de 16,52 % par rapport au montant initial des travaux.

## Définition des critères de marchés publics

### Fixation des critères portant sur la mise en sécurité des ouvrages de descente en réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (Marché n° 06-21-29)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique, 40 % prix.

## **ASSAINISSEMENT**

### Retour sur la réunion du 28 octobre 2021 relative aux bailleurs de SARCELLES

Éric CHANAL indique que cette réunion portait sur la possible rétrocession au SIAH des réseaux d'assainissement en Eaux Usées et Eaux Pluviales appartenant aux bailleurs sociaux ou à d'autres copropriétés sur la commune de SARCELLES, et notamment dans un premier temps sur tout le secteur des Flanades.

Le Bureau valide cette possibilité sous deux conditions :

- La mise en séparatif strict des réseaux concernés, préalablement à la rétrocession, avec la prise en charge des études et travaux par les propriétaires actuels ;
- L'accessibilité permanente desdits réseaux pour les équipes du SIAH.

### Prise en charge des coûts COVID sur le marché CREM de l'extension de la station d'épuration

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

## **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)**

### Gestion des berges du Croult - Rue des Chasseurs sur le territoire de la commune de GARGES-LÈS-GONESSE

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

### Enquête Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Éric CHANAL indique que cette enquête porte sur la gouvernance de la politique de l'eau à l'échelle des SAGE.

### Réunion du comité des partenaires ARb le 23 novembre 2021

Didier GUÉVEL précise qu'il sera présent à cette réunion.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### Contrôle URSSAF le 23 novembre 2021

Célia DUBERTRAND annonce aux membres du Bureau la programmation le 23 novembre 2021 d'un contrôle de l'application des législations relatives aux cotisations et contributions obligatoires recouvrées par les organismes du recouvrement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Cadrage télétravail à partir de 2022

Éric CHANAL rappelle la nécessité de délibérer sur les modalités d'organisation du télétravail, la délibération du 7 juillet 2019 portant sur la mise en place d'une expérimentation sur les années 2020 et 2021.

Éric CHANAL indique que dans le cadre du bilan du télétravail, quatre questionnaires validés par l'organisation syndicale ont été adressés à l'ensemble des agents ainsi qu'à l'encadrement.

Une réunion portant sur la présentation des résultats de cette enquête, et sur l'élaboration de la charte relative à l'organisation du télétravail s'est tenue avec l'organisation syndicale le 25 octobre.

Il ressort de l'analyse des réponses apportées par le personnel du syndicat que la possibilité de disposer de deux jours de télétravail par semaine est largement plébiscitée. Par ailleurs les résultats de l'enquête mettent en exergue le maintien d'un très bon niveau des relations entre les agents ainsi qu'avec leur hiérarchie, notamment pendant le confinement.

Éric CHANAL souhaite connaître la position du Bureau quant au nombre de jours hebdomadaires éligibles au télétravail. En effet, l'accord-cadre relatif à la mise en œuvre du télétravail dans les trois fonctions publiques, signé le 13 juillet 2021, permet la mise en place du télétravail à raison de 3 jours maximum par semaine pour un temps plein (sauf situation spécifique).

Éric CHANAL précise que la prochaine réunion avec l'organisation syndicale est programmée le 15 novembre 2021.

Après de nombreux échanges, le Bureau acte la possibilité, en fonction des prochaines discussions en Comité technique, de la poursuite de la phase d'expérimentation du télétravail sur l'année 2022 voire 2023, à raison de deux jours fixes par semaine. Un bilan sera effectué à l'issue de cette période.

La possibilité d'une attribution d'une indemnisation de 2,50 € / jour de télétravail, instituée par l'accord-cadre susvisé, ne rencontre pas une majorité favorable au sein du Bureau du SIAH.

## Obtention du concours de la fonction publique territoriale par 2 agents du SIAH

Éric CHANAL précise que les deux agents concernés sont Elise DROZE, chargée de communication et Daniella BAUDRY, technicienne études et travaux.

Le Bureau félicite chaleureusement ces deux agents pour cette réussite.

## **SAGE**

### Future structure porteuse du SAGE

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

## **COMMUNICATION**

### **Participation financière du SIAH pour l'agenda 2022 de la commune de BONNEUIL-EN-FRANCE**

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

### **Vœux du SIAH**

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

### **Sortie de fin d'année Vice-Président(e)s / personnel : choix de la sortie et questions organisationnelles diverses**

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain Bureau.

***Fin de la réunion de bureau à 11h00***

***Prochaine réunion de bureau lundi 22 novembre 2021 à 9h00***